

LE PETIT BONHOMMIEN

JOURNAL ÉDITÉ LE 31 JANVIER 2017 N° 73

REMISE DE LA MEDAILLE DE LA VIE ASSOCIATIVE A CORINNE BATO ET JEAN NOËL FLORANCE PAR EMILIE HELDERLE (CONSEILLERE DEPARTEMENTALE) A L'OCCASION DE LA CEREMONIE DES VŒUX



Lors de cette cérémonie, Monsieur le Maire rappela l'importance que jouent les associations dans le tissu social : lieux de rencontre, de création et de partage, de centres d'intérêts communs. Cela , dit il, permet de créer des liens, de lutter contre la solitude, contre l'indifférence et voire même contre la délinquance. Il félicita tous ces bénévoles qui prennent de leurs temps pour être toujours disponibles au bon fonctionnement du monde associatif.

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE LE BONHOMME
SEANCE du Vendredi 20 JANVIER 2017**

**PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES - Initiative d'Energie Citoyenne de la Weiss
Présentation du projet par M Philippe Girardin président de l'association (2^{ème} délibération)**

Le conseil municipal revient à sa délibération du 18 novembre 2016, par laquelle il était d'accord d'étudier la possibilité éventuelle de mettre à disposition la toiture du bâtiment de la salle des fêtes communale.

Ainsi, Monsieur Girardin, président de l'association Initiative d'Energie Citoyenne de la Weiss, en réponse, a proposé au Maire une présentation du projet 'centrale villageoise', comme il l'a déjà fait dans d'autres communes.

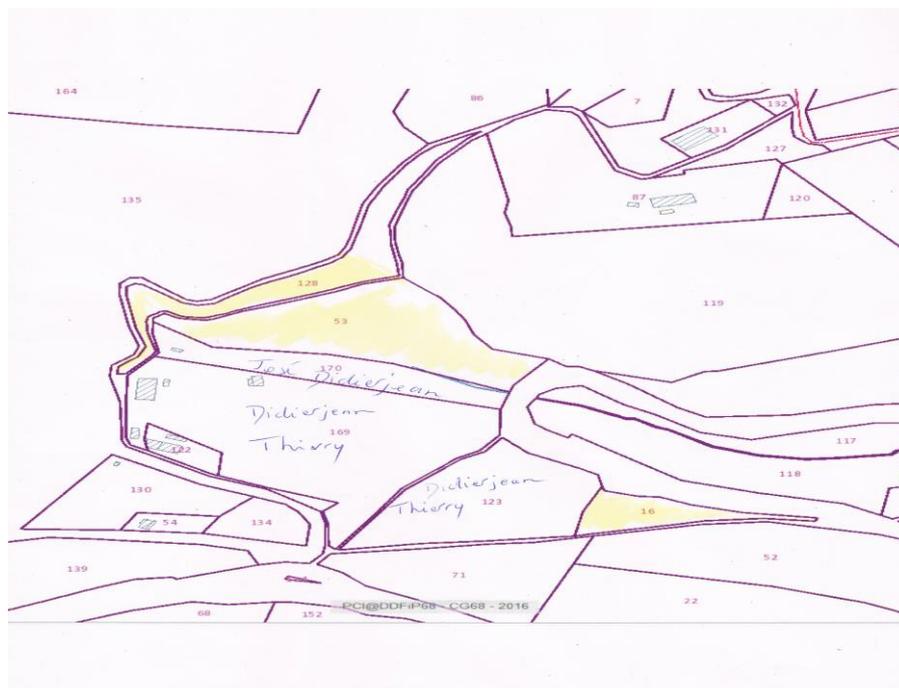
C'est au printemps 2016, qu'a été lancée l'opération « centrale villageoise » par l'association Initiative d'Energie Citoyenne de la Weiss. Une opération de 16 centrales en régions Rhône Alpe et PACA a déjà été réalisée ; 12 centrales sont en gestation. Ainsi, nous disposons déjà d'un vrai modèle.

Il s'agit d'un principe coopératif financé par des habitants + des collectivités + des éventuels emprunts. Les panneaux photovoltaïques, installés sur des toitures, sont loués par des privés et / ou des collectivités. Les communes peuvent louer des toits des bâtiments publics et / ou prendre des actions.

Pour Le Bonhomme, il pourrait être proposé 1 ou 2 toits de 60 m² / parcelle ; il s'agirait de louer peut être le toit de l'école maternelle, ou celui de la salle des fêtes, ou peut être même des ateliers municipaux ? Pour l'instant, une étude sera faite. Des délibérations suivront.

TERRAIN - LOCATIONS ANNULEES

Ainsi, dans un premier temps, les locations (sec. 16 - parc. 53 + 16 + 128 pour partie) sont annulées à compter du 1.1.2017. Une information sera mise dans le bulletin municipal pour proposer à la location les terrains concernés. Ensuite, le conseil municipal prendra sa décision de location.



EMPLOIS SAISONNIERS 2017

Afin de pallier les absences pour congés annuels des ouvriers communaux, il est proposé, comme l'an passé, de créer deux postes d'emplois saisonniers pour 2017, un en juillet et un en août, à temps complet (35 heures/semaine).

Le conseil municipal décide de créer, au service technique, deux postes d'emplois saisonniers pour 2017, un en juillet et un en août, à temps complet (35 heures/semaine).

La rémunération se fera sur la base du taux horaire du SMIC en vigueur.

La commune accepte les candidatures **jusqu'au 15 avril 2017**.

ASSOCIATION DE SAUVEGARDE ET DE VALORISATION DU PATRIMOINE (maison du Pays Welche) - désignation d'un représentant

Le conseil municipal accepte et nomme M Mickaël BILLON en tant que représentant de la commune du Bonhomme à l'association de sauvegarde et de valorisation du patrimoine (maison du Pays Welche).

COMMUNICATIONS DU MAIRE et DIVERS

FIBRE OPTIQUE : le déploiement a démarré ; pour celles et ceux qui sont intéressés, le dossier est sur internet à l'adresse suivante : <http://www.rosace-fibre.fr/>  Eligibilité
Déploiement prévu pour LE BONHOMME au cours des années 2020-2021.

DENEIGEMENT - convention avec BARADEL Pascal

Monsieur le Maire informe les conseillers municipaux que, par fortes précipitations neigeuses, et, si absences d'employés communaux pour raison de maladie ou autres et / ou si ennuis mécaniques, il faudra faire appel à un déneigeur supplémentaire.

Le conseil municipal accepte la convention proposée avec M. BARADEL Pascal.

Prochaine réunion du conseil municipal : vendredi 24 février 2017 - 20 h

INFORMATIONS COMMUNALES

REPAS DE NOUVEL AN DES AINES



La "relève" dans le groupe des aînés (de gauche à droite) Michel Henry, Pierrot Laurent, Germaine Laurent, Gérard Petitdemange, Nicole et Roger Bleu

Dimanche 22 janvier, la municipalité du Bonhomme a convié ses habitants les plus âgés au traditionnel repas de Nouvel An à la salle Marcel Mathis.

Jean François Bottinelli, maire de la commune, remercie les 70 participants pour leur présence et demande une minute de silence pour les disparus et une pensée pour les bonhommiens malades et hospitalisés. Il souhaite une bonne année 2017, d'un meilleur cru que l'année écoulée et souligne l'importance des moments festifs de retrouvailles pour rompre la solitude. Avec le soutien de ses adjoints, il rappelle la réactivité de la municipalité pour répondre aux demandes de chacun.

Dans la salle décorée "nature" par l'équipe de l'auberge du Vallon (gérants: Franck Meister et Rachel Baradel, cuisinier Marc Ruggieri), les invités manifestent avec entrain le plaisir de se retrouver. Le décor de neige sous un soleil radieux aidant, les histoires d'hivers rigoureux remontent à la surface. Entre autre, la fameuse histoire du tunnel creusé dans la neige à Faurupt: c'était en 1970, la neige était tombée à la Ste Catherine et n'était plus repartie. Au mois de février, à Faurupt, lieu-dit du Bonhomme, une congère de 4m de haut entourait la ferme Maire. "On voyait plus dehors", toutes les fenêtres étaient bouchées. C'est alors qu'il a fallu faire appel aux voisins pour creuser un tunnel dans la neige, de façon à permettre à la charrette tirée par le cheval de passer pour descendre les bidons de lait à la route. Et c'est ainsi que naît une légende des montagnes...

L'après midi s'écoule dans la bonne humeur et tous font honneur au menu inventif de la nouvelle équipe du Vallon; rendez-vous est pris pour la prochaine après-midi de belote, sport d'hiver préféré des anciens du Bonhomme.

RETABLISSEMENT DE L'AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE POUR LES MINEURS

La loi du 3 juin 2016 relative à la lutte contre le terrorisme et le décret du 2 novembre 2016 ont rétabli l'autorisation de sortie de territoire pour les mineurs **à partir du 15 janvier 2017**.

Elle concerne tout mineur qui voyage à l'étranger sans être accompagné de ses parents.

Ainsi à compter du 15 janvier 2017, l'enfant qui voyage à l'étranger sans être accompagné de l'un de ses parents devra **présenter les 3 documents suivants** :

- Pièce d'identité du mineur : (CNI ou passeport)
- Formulaire signé par l'un des parents titulaire de l'autorité parentale
- Photocopie du titre d'identité du parent signataire

Le cerfa est disponible sur internet : CERFA N° 15646*01

PERMANENCE MAIRIE

La prochaine permanence à la Mairie pour les personnes en recherche d'emploi ou tout autre aide à la personne se tiendra le **samedi 25 février 2017 de 10H à 11H30**. (Corinne, Béatrice, Marcelle ou Florent vous accueilleront).

STOP AUX LINGETTES JETÉES DANS LES TOILETTES !

Démaquillantes, dépoussiérantes, hygiéniques ou bébé, les lingettes sont rentrées dans le quotidien de près d'un foyer sur deux.

Coûteuses à l'achat, les lingettes ont aussi un impact important sur l'environnement et sur le montant de la facture d'eau.

En effet, lorsqu'elles sont jetées dans les toilettes, les lingettes s'agglomèrent dans les canalisations et les stations d'épuration dont elles bloquent les pompes, provoquant ainsi des rejets d'eaux usées dans les rivières.

En augmentant le nombre d'interventions de nettoyage et de réparation des installations d'assainissement, les lingettes induisent une augmentation non négligeable de la facture d'eau payée par tous les usagers.



Zoom sur les lingettes « biodégradables »... qui ne se dégradent pas



Certaines lingettes affichent les mentions « biodégradables » ou « jetables dans les toilettes ». Ces allégations relèvent du marketing et sont totalement fausses car les lingettes n'ont pas le temps de se décomposer entre les toilettes et la station d'épuration ! Utilisées régulièrement, elles peuvent aussi boucher les canalisations intérieures et provoquer un débordement des eaux usées dans le logement.

INFORMATIONS ASSOCIATIVES

GALETTE DES ROIS DU GROUPE « MAINTIEN EN FORME DES SENIORS DU BONHOMME »

Pour rester en forme il est nécessaire de satisfaire toutes les fonctions....



Maintien en forme des seniors :
tous les mercredis de 9h30 à 10h30

INFORMATIONS DIVERSES



L'Association DELTA REVIE Haut Rhin recherche:

Un bénévole disposant de quelques heures par semaine pour assurer la charge de **technicien-installateur** d'appareils de téléalarme dans le secteur de **FERRETTE**.

Toute candidature est la bienvenue.

Contacts: 03 89 33 17 40 (entre 9h00 et 11h30) - courriel: deltarevie@orange.fr

TABLE DES PATOIS

La saison des tables de patois va bientôt commencer ! Je vous donne ou vous rappelle le programme 2017
Venez nombreux !

Armand SIMON

LES TABLES DE PATOIS		
2017	14^{EME} SAISON	
Samedi 14 h 00	Thème	Lieu
28 janvier	Lé-z-élèksyo è do-la Les élections dans le temps	Hôtel-Restaurant de la Poste LE BONHOMME
4 mars	Lè séy Moisson et battage	Hôtel-Restaurant du Tilleul LABAROCHE
25 mars	Lé vakans, lé sorti Vacances et excursions	Salle des Fêtes FRÉLAND
Collation	Assiette garnie et une boisson	6 Euros

FAURUPT LE 21/1/17, LE SITE DE L'HISTOIRE DU TUNNEL CREUSE DANS LA NEIGE...



LA RESIDENCE MEDICALISEE DU CANTON VERT DU BONHOMME RECHERCHE DES BENEVOLES

Vous avez envie de nous rejoindre ? Selon le temps dont vous disposez vous pouvez vous impliquer dans des animations, passer un moment en chambre à discuter de la vie du village ou nous aider ponctuellement lors d'une fête ou d'une sortie...

Que vous soyez homme ou femme, quelque soit votre âge, vos compétences, étudiants, retraités, sans emploi ou en activité professionnelle, donner de son temps, c'est avant tout s'engager librement, dans une action non rémunérée, au profit des résidents. Toutes propositions d'activités sont les bienvenues pour diversifier les animations, toujours en collaboration avec l'équipe de vie sociale après avoir signée la Charte des Bénévoles, en tenant compte de vos goûts et celui des résidents, de votre disponibilité, de votre savoir faire... n'hésitez pas à contacter Sonia et Aurélie au 03 89 47 29 00 pour plus d'informations.

MAISON DU PAYS WELCHE

L' A.S.V.P. (Association de Sauvegarde et de Valorisation du Patrimoine) qui gère le musée du patrimoine local, hébergé dans LA MAISON DU PAYS WELCHE à Fréland, fait un excellent travail, Outre sa vocation de sauvegarde et de promotion du patrimoine, elle organise la mise en valeur des US et COUTUMES à travers diverses manifestations tout au long de l'année.

Par ailleurs, afin de permettre au plus grand nombre de visiteurs et en particulier aux handicapés ou personnes à mobilité réduite un accès plus facile, une salle accessible a été aménagée. Dotée d'un grand écran, elle permet de projeter le film complet de la visite commentée par les guides bénévoles. D'autres vidéos telles que le musée du bois de Labaroche, celui du Linge à Orbey, celui des eaux de vie de Lapoutroie, ainsi que d'autres contant le sabotier, le distillateur, la confection de paniers, etc. .. constituent la vidéothèque du musée, appelée à se développer.

D'autres projets sont en préparation, ils visent à la fois à valoriser l'histoire du Pays Welche, mais aussi à participer à la promotion touristique de notre vallée.

Si vous le souhaitez, vous pouvez venir grossir les rangs de l'association et ainsi participer à l'histoire que nous laisserons aux générations futures.

Monsieur le Président, Claude DIDIERJEAN
2 rue de la Rochette 68240 FRELAND

DEUX RENDEZ-VOUS "JARDINAGE" A LA MEDIATHEQUE

L'équipe de la médiathèque de la vallée de Kaysersberg et l'Association Par Monts et Par Mots vous proposent deux rendez-vous sur la thématique du jardin dans les prochains jours :

Qui veut jardiner à la médiathèque? Pour y planter quoi ?

Un espace potager « Incroyables Comestibles » est en place dans le parc pour que chacun puisse semer, planter, soigner, récolter, partager, savourer. Si ce projet vous intéresse, venez en discuter lors de cette première réunion, dans un esprit convivial.

Judi 2 février à 20h, à la médiathèque

Projection de film : Le potager de mon grand-père

Suite au succès de la projection de ce film en novembre dernier à Sigolsheim, nous repropsons une séance de projection gratuite le vendredi 10 février à 20h à la maison des associations de Labaroche.

Avec "Le Potager de mon grand-père", Martin Esposito signe un film très touchant, qui raconte autant la relation qu'il a avec son grand-père à travers la (re)découverte de son immense jardin, que l'évolution de ce potager au fil des saisons et des plantations. Récolte de graines, bouturage, semis, plantations, entretien, le vieil homme avait tout arrêté après la disparition de sa femme. Poussé et aidé par son petit fils issu de la génération fast-food qui le filme caméra au point, il redonnera vie à son jardin et enseignera à Martin ses secrets avec patience et passion.

La projection durera 1h15, et sera suivie d'un verre de l'amitié pour discuter du film avec ceux qui le souhaitent.

N'oubliez pas de réserver au 03 89 47 35 35 ou en nous écrivant à mediatheque@cc-kaysersberg.fr !

Où trouver plus de 3 000 documents gratuitement ?

Retrouvez les médiabus près de chez vous !



Tous les mois, le troisième lundi (sauf juillet et août)

16 janvier	20 février	20 mars	avril férié	15 mai
19 juin	18 septembre	16 octobre	20 novembre	18 décembre



Aubure	11h00 à 11h45
Parking, Route de Ribeauvillé	
Le Bonhomme	14h00 à 15h45
Place de la Salle des Fêtes	
Fréland	16h30 à 18h15
Place de la Salle des Fêtes	

media11-2016-029

Médiathèque départementale

75 rue de Morat • F - 68 000 Colmar • Tél. 03 89 22 90 10 • mediatheque@haut-rhin.fr

www.bibliobus.haut-rhin.fr

le portail des bibliothèques du Haut-Rhin : www.calice68.fr

Conseil départemental Haut-Rhin
MÉDIATHÈQUE DÉPARTEMENTALE

INFORMATIONS PRATIQUES

INGREDIENTS NATURELS ET ECONOMIQUES POUR PRESERVER LA NATURE

Bicarbonate de soude	Désodorise, abrasif doux, adoucisseur d'eau
Vinaigre blanc	Désodorise, désinfecte, détartré
Savon noir liquide	Dégraissant, détache
Savon de Marseille	Pour le linge
Cristaux de soude	Dégraisse, détache
Sel	Dégraisse, détache, absorbe
Huile essentielle de Tea Tree (arbre à thé)	Désinfecte, assainit
Huiles essentielles de votre choix	Pour parfumer

NETTOYANT / DESINFECTANT MULTI – USAGES

Verser 2 cuillères à soupe de bicarbonate de soude dans un bidon opaque de 2 litres. Ajouter 2 litres d'eau chaude et mélanger.

Ajouter 1 cuillère à soupe de vinaigre blanc, 1 cuillère à café d'huile essentielle de tea tree et 1 ou 2 cuillères à café d'huiles essentielles de votre choix pour parfumer le produit.

Bien secouer.

NETTOYANT SOLS

Verser 3 cuillères à soupe de savon noir dans un seau de 10 litres d'eau chaude.

Ajouter 2 cuillères à soupe de cristaux de soude et quelques gouttes d'huile essentielle pour parfumer. Mélanger.

LAVE VITRES

Verser 50 cl de vinaigre blanc et 50 cl d'eau dans un pulvérisateur. Secouer.

DEBOUCHEUR / ENTRETIEN CANALISATIONS

Verser 60 g de bicarbonate de soude, 110 g de gros sel et 15 cl de vinaigre d'alcool blanc dans l'évacuation bouchée. Attendre 15 minutes et verser une bouilloire d'eau bouillante. Compléter éventuellement par l'utilisation d'une ventouse.

NETTOYANT WC

Verser 1/3 de vinaigre blanc, 2/3 d'eau et 1 cuillère à café d'huile essentielle de tea tree dans un pulvérisateur. Mélanger. Vaporiser sur les parois de la cuvette, laisser agir 15 à 20 minutes, brosser.

DESODORISANT ET ASSAINISSANT

Craquer une allumette dans une pièce permet de chasser les mauvaises odeurs.

On peut aussi placer de l'argile concassée dans une coupelle et y verser régulièrement quelques gouttes d'huile essentielle.

Pour chasser des odeurs tenaces (tabac, humidité, urine de chat ...), porter à ébullition 20 cl de vinaigre blanc et laisser refroidir dans la casserole au milieu de la pièce à assainir.

QUELQUES CONSIGNES POUR LA PERSONNE QUI A ENVOYE UN COURRIER A L'ATTENTION DU MAIRE

Courrier sans indications sur l'origine de son auteur et sans signature bien entendu. Surement un oubli bien involontaire , sinon un manque de courage certain.

11 bons réflexes pour conduire sur la neige

- . **La conduite sur neige implique de la douceur.** Les accélérations brusques, les coups de volant intempestifs et les freinages de dernière minute sont à oublier ! Chaque accélération doit être bien dosée pour éviter les risques de dérapages au freinage.
- . **Le risque de la conduite sur neige provient tout autant de son véhicule que des autres véhicules sur la route.** Pour une conduite sans à coup, il est donc plus prudent de respecter des distances de sécurité importantes pour mieux ralentir à temps en cas de besoin.
- . **Bien voir et être vu est très important par temps de neige ou de brouillard.** Au minimum, vous devez allumer vos feux de croisement. En cas de chute de neige, les feux de brouillard avant et arrière sont autorisés. Bien voir sous la neige c'est aussi avoir des essuie-glaces opérationnels et un liquide de lave-glace spécialement adapté aux conditions hivernales.
- . **Dans les descentes, pour limiter la prise de vitesse, il vaut mieux utiliser le frein moteur plutôt que de freiner.** Là encore, et plus que jamais, les distances de sécurité sont à respecter scrupuleusement.
- . **Par fortes neiges, n'attendez pas le dernier moment pour chaîner.** En restant au milieu de la chaussée vous augmentez les risques de vous faire percuter par les véhicules suivants. Les chaînes neige s'installent sur les roues motrices.
- . **Au démarrage, l'accélération doit être très progressive surtout en côte.** La bonne solution est d'enclencher la 1ère vitesse et de lâcher très progressivement la pédale d'embrayage. Les roues doivent rester dans l'axe de la voiture pour limiter les patinages. Si le démarrage est laborieux en première vitesse, n'hésitez pas à passer en seconde pour éviter de patiner.
- . **En cas de fortes chutes de neige, laissez la priorité aux engins de salage.** En circulant dans leurs traces vous aurez moins de risques de glisser ou de vous égarer sur le bas-côté.
- . **Lorsque les chutes de neige deviennent trop fortes et que des bourrasques empêchent toute visibilité,** le mieux est de s'arrêter sur le bas-côté en allumant ses feux de détresse.
- . **Au cas où la voiture chasse de l'avant ou de l'arrière, ne freinez surtout pas, cela accélérerait le déséquilibre de la voiture.** Au lieu de vous précipiter sur le frein, débrayez plutôt pour faire tourner les quatre roues à la même vitesse tout en braquant le volant vers la route (contrebraquage).
- . **Dans les virages : prudence !** En ligne droite, à l'abord du virage, c'est le moment de réduire sa vitesse. Une fois dans le virage, il est préférable de maintenir sa vitesse pour limiter le déséquilibre de la voiture.
- . **Désactivez l'antipatinage (ESP) :** si votre voiture est pourvue d'une fonction antipatinage et qu'elle est immobilisée dans une côte ou à l'arrêt, alors le fait de désactiver l'antipatinage peut vous aider à faire avancer la voiture.

Et surtout n'oubliez pas qu'en hiver, vous vous devez de prendre toutes les précautions nécessaires, car il arrive bien souvent qu'il neige, surtout en région montagnaise. Alors prenez votre mal en patience, la neige finira bien par disparaître avec le temps et les routes seront à nouveau praticables selon vos souhaits.

UN PEU D'HUMOUR, MAIS TELLEMENT VRAI

LES VOSGES

12 août

On a emménagé aujourd'hui dans notre nouvelle maison dans les Vosges ensoleillées. Cet endroit est vraiment magnifique. Les montagnes sont si majestueuses. Je suis impatient de les voir couvertes de neige.

14 octobre

Les Vosges sont l'endroit le plus beau de la planète. Les feuillages passent par toutes les nuances du rouge et de l'orange. Je suis allé en promenade dans ces belles montagnes et j'ai aperçu des cerfs. Ils sont tellement gracieux. Ce sont sans doute les animaux les plus merveilleux sur terre. J'ai l'impression d'être au paradis. J'adore cet endroit.

11 novembre

Bientôt l'ouverture de la chasse aux cerfs. J'ai du mal à imaginer qu'on puisse tuer des créatures aussi adorables. J'espère qu'il va bientôt neiger. J'adore cet endroit.

02 décembre

Il a neigé cette nuit. Au réveil, j'ai vu que tout était recouvert de blanc. On dirait une carte postale. Nous sommes sortis pour déblayer la neige sur les marches et nous avons dégagé le chemin à la pelle. Nous avons fait une bataille de boules de neige (j'ai gagné), mais quand le chasse-neige est passé, nous avons du reprendre les pelles. Quel endroit merveilleux. J'adore les Vosges.

12 décembre

Encore de la neige cette nuit. J'adore. Le chasse-neige nous a refait une farce en encombrant le chemin. J'adore cet endroit.

19 décembre

Encore de la neige, cette nuit. Je n'ai pas pu aller travailler. Le chemin était obstrué par la neige. Je suis exténué à force de pelleter. Enfoiré de chasse-neige.

22 décembre

Cette merde blanche est encore tombée toute la nuit. J'ai des ampoules plein les mains à cause de la pelle. Je suis sûr que le chasse-neige est planqué dans le virage et attend que j'ai dégagé le chemin. Le connard.

25 décembre

Joyeux Noël de merde ! Encore cette saloperie de neige. Si seulement je pouvais mettre la main sur le rigolo qui conduit le chasse-neige. Ma parole je lui fais la peau à ce con. Je me demande pourquoi ils n'ont pas rajouté du sel sur la route pour faire fondre cette putain de glace.

27 décembre

Encore cette merde blanche, la nuit dernière. Je suis resté enfermé 3 jours, sauf pour dégager le chemin à chaque passage du chasse-neige. Je ne peux plus aller nulle part. La voiture est enfouie sous un tas de neige. Le gars de la météo dit qu'on doit s'attendre à voir tomber cette nuit, 30 cm de cette merde de neige. Vous avez une idée de combien de pelletées cela représente 30 cm.

28 décembre

Le météorologue de mes deux s'est fichu dedans. Cette fois c'est plus de 80 cm qu'il est tombé. A ce train là, ça ne fondera pas avant l'été. Le chasse-neige est resté coincé sur la route et l'autre pingouin est venu à la porte pour m'emprunter une pelle. Après lui avoir raconté que j'avais déjà bousillé six pelles en dégageant la neige qu'il balançait dans mon allée, je lui ai cassé la dernière qui me restait sur sa sale tronche.

04 janvier

J'ai quand même pu sortir aujourd'hui. Je suis allé au magasin m'acheter de la nourriture et sur le chemin du retour, un con de cerf est venu emplafonner l'avant de la voiture. Il a fait 3000 € de dégâts. On devrait massacrer ces putains de bestioles. Je croyais que les chasseurs les avaient toutes tuées en novembre.

03 mai

J'ai conduit la voiture en révision au garage de la ville. Vous me croirez si vous voulez : la caisse est toute rouillée à cause de cette saloperie de sel qu'ils ont mis partout sur les routes.

10 mai

Les déménageurs sont là. On retourne dans notre région d'origine. Je n'arrive pas à imaginer que quelqu'un de sain d'esprit puisse avoir envie de vivre dans ce pays paumé.....

Directeur de la publication : Jean-François Bottinelli Maire -- Responsable de la rédaction : Corinne Schlupp adjointe,
secrétaire Stéphanie pour la mise en forme, impression,
Mairie du Bonhomme – 61 rue du 3^{ème} Spahis algériens – 68650 Le Bonhomme
Tél : 03.89.47.51.03 --- Fax : 03.89.47.53.25 --- mail : mairie-du-bonhomme@wanadoo.fr